

Mairie de **CHINON**

DIRECTION DE LA CULTURE,
DES SPORTS ET DE LA
VIE ASSOCIATIVE
BP 10147
37501 CHINON CEDEX

A l'attention des Présidentes
et Présidents des associations
de la ville de Chinon

RÉFÉRENCES

VM /N.F.
R.L.P./N.R./V.G./F.D.

AFFAIRE SUIVIE PAR

Nathalie FARINA pour les associations sportives
Viviane GONY pour les associations culturelles
Nadia ROBIN pour la vie associative

OBJET

Dossier de demande de subvention 2023

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Dans le cadre des demandes de subventions aux associations, vous pouvez déposer un dossier pour l'année 2023 en téléchargeant les deux formulaires (demande de subvention et compte rendu financier) sur le site internet de la ville de Chinon : www.ville-chinon.com. Vous trouverez un nouveau dossier simplifié mentionnant le contrat d'engagement républicain.

Vous pourrez le remettre au service des sports ou au service culturel ou au service vie associative au plus tard le lundi 6 février 2023. Passé ce délai, il ne sera pas pris en compte.

Important : pour valider votre demande, nous vous remercions de joindre une copie des liquidités inscrites sur les comptes d'épargne ou compte-courant de votre association.

Afin d'examiner votre dossier, la Municipalité vous précise que votre demande de subvention devra systématiquement comporter :

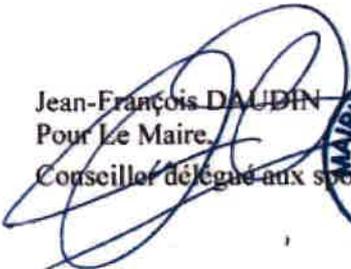
- Le compte de résultat (dépenses et recettes d'exploitation) devra également faire apparaître la valorisation chiffrée (en euros) de mise à disposition de locaux par la Ville, ainsi que de répondre à l'obligation légale de comptabiliser les heures de bénévolat.
- Un bilan (patrimoine et investissement réalisé).

Les dossiers seront étudiés par les membres de la commission des Sports ou Culture ou vie associative puis par la commission des finances dans le cadre de la préparation budgétaire 2023.

Les demandes de subvention seront ensuite présentées et approuvées en Conseil Municipal. Un courrier de notification de la décision vous sera envoyé courant mai 2023.

Nous vous prions de recevoir, Madame La Présidente, Monsieur Le Président, nos cordiales salutations.

Jean-Luc DUCHESNE
Maire-Adjoint aux associations et à la Culture



Jean-François DAUDIN
Pour Le Maire,
Conseiller délégué aux sports

